

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
 Pour un Prêt Avantage de 2000€ vous remboursez sur 24 mois : 119,20€ le premier mois puis 23 mensualités de 84,20€ hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,74% (soit un taux débiteur fixe de 1%). Montant total dû par l'emprunteur : 2055,90€. Coût total du crédit : 55,90€ dont frais d'accession* 35€. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 1,20€ et s'ajoute aux mensualités ci-dessus.



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

NOUVEAU PARTENARIAT et ACTION SOCIALE

PRÊT AVANTAGE PARTENARIAT
 pour financer votre installation à partir de :



1 TAEG fixe^{(1)*}
%

Dans le cadre de l'accord de **partenariat** signé entre le CHU de Nice et le CSF, les **personnels du Centre Hospitalier** peuvent emprunter **2000€ sur 24 mois à un taux préférentiel** pour financer leur installation, que ce soit dans le cadre d'un achat ou d'une location.

* Les frais d'accession intègrent, le cas échéant, le droit d'entrée (11€) et les frais de cotisation (24 €) soit 35€ pour un seul emprunteur, 46€ pour 2 co-emprunteurs.

POUR EN SAVOIR PLUS,
 APPELEZ LE :

04 92 17 54 60
 (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

www.csf.fr



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
 Association
 Services aux adhérents

CRÉSERFI
 Établissement financier du CSF
 Caution / Crédits

CSF ASSURANCES
 Sté de courtage d'assurance du CSF
 Assurance des personnes et des prêts

PROGRETIS
 Sté de Conseil en Gestion de Patrimoine
 Épargne, Placements, Prévoyance

IL Y A QUELQUE CHOSE DE PLUS ENTRE NOUS

(1) Le Prêt Social des Fonctionnaires est un prêt personnel proposé par CRÉSERFI, l'établissement financier du CSF (CRÉSERFI, SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303477319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - courtier en assurances inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 577 vérifiable sur www.orient.fr) et bonifié par le CSF. Il est réservé aux personnels du CHU de Nice adhérents/cotisants du CSF après étude de leur situation financière. TAEG fixe de 1% à 3,30% (taux débiteur fixe de 1%) pour 2000€ sur 24 mois. L'emprunteur dispose d'un droit de rétractation. Barème et conditions en vigueur au 01/10/2013 susceptibles de variations.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. L'adhésion à l'Association est un acte volontaire. Droit d'entrée unique de 11€ par personne. Cotisation annuelle de 24€ par an et par foyer.

Les formules d'épargne, de prévoyance et d'immobilier locatif sont distribuées par PROGRETIS (SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 5 000 000 € - RCS 509 364 972 Paris - N° ORIAS 09 050 053 vérifiable sur www.orient.fr - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09).

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale que vous pouvez faire valoir sans frais à tout moment auprès du CSF - Service Gestion : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 9.